N° 1869. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Dimanche 19 Novembre 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES..... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75 —
LOCALES..... 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal et à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Election au Conseil Général du Nord du 19 Novembre 1893

CANTON-NORD DE TOURCOING

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

M. Julien Tack

Conseiller municipal de Tourcoing
Administrateur du Bureau de Bienfaisance
Directeur de la Caisse d'Epargne

L'élection au Conseil général DU CANTON-NORD

AUX ELECTEURS.

Nous avons annoncé hier que M. Masure-Six était candidat à l'élection au Conseil général pour le canton Nord de Tourcoing.

M. Masure-Six dont on croyait l'acceptation un fait acquis, s'est désisté à la dernière heure, ne se croyant pas des titres suffisants auprès du corps électoral, pour solliciter un mandat de cette importance.

Le comité républicain, en présence des manifestations enthousiastes du parti réactionnaire déclarant que pas un républicain n'osait affronter la lutte, s'est adressé à M. Tack et a fait appel à son dévouement.

Il suffit de livrer bataille pour la République s'est-on dit à M. Tack.

Et l'ancien officier a répondu : Dans ces mon nom et ma personne vont sont acquis.

A l'heure tardive où la lutte électorale s'engage, elle semble au premier abord se présenter dans des conditions désavantageuses pour le parti républicain.

Néanmoins, nous comptons sur le bon sens des électeurs, sur leur dévouement aux idées républicaines pour faire un énergique effort et livrer le combat résolument et faire vaincre la coalition cléricale représentée par le marguillier Barrois-Lepers.

M. Tack est trop connu à Tourcoing pour qu'il soit nécessaire de relater les services rendus par lui au parti républicain, l'activité, le zèle dont il a fait maintes fois preuve pour défendre le drapeau de la République progressiste.

Voter pour son concurrent Barrois-Lepers serait un pas en arrière.

Les Tourquennois n'exécuteront pas ce mouvement de recul.

Ils laisseront M. Barrois-Lepers à ses sacristies et à ses jésuitières.

Ils voteront pour M. Tack, un républicain sérieux, un ami de la République, un homme de bon sens et de conciliation, ayant le courage de ses opinions, ni aveugle ni fanatique.

Le succès est dans l'union de tous ceux qui veulent marcher dans la voie du progrès et qui n'entendent à aucun prix retomber sous le joug clérical. La situation est claire et ne prête à aucune erreur d'appréciation sur le caractère des candidats.

D'un côté : *Notre Dame de l'Usine*.

De l'autre : *La République*.

Pas un électeur républicain, pas un citoyen ayant des idées libérales n'hésitera.

C'est sur le nom de Tack que demain les Républicains du canton Nord de Tourcoing affirmeront une fois de plus, le triomphe des idées républicaines.

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Election du canton Nord

Nous avons reçu de M. Masure-Six la lettre recommandée que nous publions ci-après :

Tourcoing, le 17 novembre 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal de ce jour patronne ma candidature au siège de conseiller général du Canton-Nord de Tourcoing. Veuillez avoir l'obligeance de détromper vos lecteurs. Les renseignements que l'on vous a fournis sont erronés. Je n'ai pas posé ma candidature à ce siège.

Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

E. Masure-Six.

Certes, notre surprise a été grande en recevant la lettre de M. Masure-Six, mais cette lettre surprenante vient de nous ouvrir les étoyens qui sont assurés jusqu'à sorir à la Réunion du comité républicain.

Il est vrai que M. Masure-Six avait répondu par un refus aux propositions et aux sollicitations de l'assemblée, mais il l'a fait d'une manière et laissé qu'on avait le droit de s'y méprendre et croire ce refus vicié par des mondes ou exagérés.

Nous pensons que les acclamations, enthousiastes de toutes les assistants, modérés et ardents, avaient eu raison de ces dernières résistances.

Quoi qu'il en soit, de plus en autrement, nous le regrettons bien sincèrement.

Pour heureusement, faits nous grand parti républicain, nous avons abondant de dévouement et de bonne volonté. C'est ainsi que nous pouvons le dire, sans crainte, que le comité républicain a pris en de nombreuses fois des plus sympathiques concitoyens, de prendre en main le drapeau de M. Julien Tack a accepté sans hésitation, et le candidat dans le canton-Nord.

Nous avons confiance que cette candidature ne soit très favorablement accueillie, et que notre soirée ne réunissez sur son nom toutes les voix républicaines.

AUX ÉLECTEURS

M. Tack vient de faire afficher la profession de foi suivante :

Electeurs du Canton Nord,

Appelé par tous les républicains de Tourcoing à porter le drapeau de la République progressiste dans le Canton Nord, je fais un appel chaleureux à tous mes Concitoyens pour m'aider à combattre la réaction intransigeante.

Vous aurez à choisir dimanche entre le citoyen dévoué et désintéressé que vous connaissez, et le porte-drapeau de ce parti haineux et rageur, qui, sous le masque de la République, n'a en vue que la destruction de toutes les conquêtes de la Révolution.

Ma candidature représente la suppression des abus et la mise en application des réformes sociales.

Les Cultivateurs, dont la situation est si intéressante, trouveront toujours en moi un défenseur énergique.

Les Ouvriers avec lesquels je suis en rapport depuis de longues années déjà, et dont je connais les misères et les souffrances, me trouveront toujours présent quand il s'agira de défendre le programme de leurs justes revendications.

Electeurs,

Je compte sur vous pour que le Drapeau de la République soit une fois encore victorieux.

Vive la République progressiste!

Julien TACK,

Conseiller municipal de Tourcoing,
Administrateur du Bureau de Bienfaisance, Directeur de la Caisse d'Epargne.

Le comité républicain adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Electeurs du Canton-Nord

Deux candidats se présentent à vous : l'un, Julien Tack, est connu et apprécié par tous les ouvriers de Tourcoing dont il partage les aspirations, puisque comme eux il est victime des intolérances cléricales (M. Barrois pourrait vous renseigner à cet égard).

Au Bureau de Bienfaisance, au Conseil municipal, il a fait preuve d'un zèle, d'un dévouement, d'une activité que personne ne contestera.

Comme patriote, puisque les *Blancs* paraissent vouloir monopoliser le patriotisme, contesteront-ils seul d'un ancien officier qui a vaillamment fait ses preuves sur les champs de bataille ?

Son passé nous garantit qu'il saura défendre énergiquement vos droits et vos intérêts, et que les petits trouveront en lui un vaillant appui.

L'autre, M. Barrois, l'éternel blackbouli n'est guère connu jusqu'à ce jour que comme étant le protégé des jésuites. Les électeurs jugeront si ce sont là des titres *suffisants*.

Electeurs,

Vous direz dimanche que vous êtes pour le candidat de la République contre le candidat des blancs.

Pour le candidat opprimé contre le candidat des oppresseurs.

Vous voterez pour Julien Tack.

Le Comité républicain.

Vu : Le Président.

Avis aux électeurs du canton Nord

Nous informons les électeurs républicains du canton Nord que le siège du Comité républicain est situé au café du *Nouveau-Monde*, ancien café Dejode, à l'angle de la rue Martine et de la place Charles-Roussel.

Chaque électeur qui aurait des renseignements à demander ou à fournir pourront s'y adresser.

Grande réunion électorale.

Nous rappelons qu'une grande réunion électorale aura lieu ce soir, à huit heures, au *Casino*, rue Nationale, et nous invitons instamment les électeurs républicains du canton Nord à y assister.

Simple constatation

L'*Echo du Nord*, dont les opinions modérées sont connues, a bien le pas à recommander chaleureusement la candidature de M. *Julien Tack* qu'il déclare être un candidat excellent.

Voici d'ailleurs, en quels termes il s'exprime :

« Le parti républicain ne voulant pas se déclarer sur la lutte, il nous revient que des démarches très instantes sont engagées auprès de M. Julien Tack, conseiller municipal de Tourcoing. M. Tack, dont les opinions républicaines sont connues de tous, est un des membres les plus dévoués de l'assemblée communale, et l'opinion générale est que ce choix est excellent. »

L'annonce d'un hiver rigoureux

Il paraît que l'hiver dans lequel nous allons entrer promet d'être particulièrement rigoureux. Cela résulte de plusieurs observations m'a principalement de la civilisation : C'est que la cote des ouvriers, M. Barrois qui possède déjà une grande cote bien fournie de vestes dont les électeurs l'ont gratifié, a néanmoins cru devoir prendre mesure pour une nouvelle à lui accorder dimanche prochain.

Une douche

L'annonce que le parti républicain entraît prochainement en lutte dans le canton-Nord a produit dans le camp clérical l'effet d'une pierre lancée dans une mare à grenouilles.

Rien n'était plus curieux à observer dans la journée d'hier que les mines et visages des « Blancs » abordant avec tous les signes extérieurs d'une sorte de terreur à laquelles ils cherchaient vainement à se dissimuler, et échangeant entre eux les horribles craintes qu'ils éprouvaient.

Ils n'étaient dans une si douce quiétude.

Le parti républicain, pensaient-ils, renoncerait à la lutte et le pays des ouvriers devait passer cette fois au coup sûr.

Il faut en rabattre.

Le parti républicain entre en lice, avec des avantages assez visibles pour troubler la quiétude des cléricaux.

Le candidat qu'il oppose au candidat des jésuites offre aux électeurs les meilleures garanties au point de vue de la défense de leurs droits et de leurs intérêts dont les *blancs* n'ont souci qu'en temps de période électorale.

Entre le candidat républicain M. Julien Tack et le candidat de la réaction M. Barrois, aucune hésitation n'est possible.

Les électeurs du Canton-Nord voteront en masse pour M. Julien Tack.

Les Comités de Travail

Au premier rang des réclamations, bien qu'elles mal fondées, que les ouvriers mineurs présentent aux Compagnies du Pas-de-Calais, il y en avait une qui les résumait presque toutes ; elle était le grief essentiel et capital. Les ouvriers disaient que les patrons n'avaient pas respecté les termes de la Convention d'Arras.

Cette Convention du 30 novembre 1891 avait heureusement terminé une autre grande grève : elle avait réglé les salaires et les principales conditions du travail. Ouvriers et patrons étaient, non sans peine, accordés après de longues délibérations. Ils s'étaient retirés contents et satisfaits les uns des autres. Deux ans s'écoulent, la grève se rouvre, nouvelle implacable, irréductible, comme une poussée au dehors par la tension extrême des ongles griffes accumulés.

« Vous n'avez pas respecté la Convention, disent les mineurs, et voici la liste de vos manquements et de vos violations de toutes sortes ! — Vous vous trompez, répondent les Compagnies, nous avons respecté tous les termes du contrat »

Cette malheureuse grève de cinquante jours a roulé entièrement sur ce désaccord. En bien ! qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve que la faute mère de toutes les autres a été de se séparer après la Convention d'Arras comme s'il s'en était des étrangers qui n'ont rien de commun ensemble.

Si, au lieu de s'en aller chacun de son côté, le 30 novembre 1891, pour ne plus se rencontrer si ce n'est avec la rancune d'une nouvelle crise, on s'était donné rendez-vous à des époques déterminées, tous les mois, tous les trois mois ; si l'on avait pris le soin d'examiner ses rendez-vous l'état du travail, de dissiper les malentendus, de redresser les torts qui ne manquent jamais de survenir, on avait empêché l'accumulation de ces griefs imaginaires ou réels, qui forment peu à peu la matière d'une vaste explosion.

C'est la l'idée simple des conseils ou comités de travail. Ces comités ne suppriment pas les chambres syndicales d'ouvriers et de patrons : au contraire ils s'appuient sur elles. On sait parfaitement de quelle manière ils s'organisent et fonctionnent. Ouvriers et patrons sont également représentés. Les frais du comité sont partagés également : cela coûte moins cher que les grèves. On se réunit chaque mois ; ce n'est pas trop dans ce temps orageux que nous traversons. On s'explique, on se dit mutuellement tout ce que l'on a sur le cœur.

On se demande quelquefois à coups de gros mots : Cela vaut mieux qu'à coups de fusil et de bombes. On nous exalte pas chacun chez soi, dans sa solitude. Les mécontentements ne se grossissent point démesurément dans les cœurs ulcérés d'estaminet. Les suggestions de la grève sont atténuées à intervalles périodiques. L'électricité de l'air est soulirée à mesure qu'elle se développe. Les comités de travail fonctionnent ailleurs et ils ont déjà rendu d'immenses services ; ils ne peuvent fonctionner en France ailleurs qu'ailleurs et recevoir des forces singulièrement intéressantes et fécondes.

L'initiative parlementaire suffit pour les créer : il faut de bonne d'une loi. Que les patrons et les ouvriers du Pas-de-Calais et de tout le pays se saisissent de la proposition de Jules Roche et de Maurice Rouvier, qui en date du 6 juin 1893 ils en seront les premiers bénéficiaires. Ils verront que les travailleurs valent qu'ils prennent leur sort en considération mais non pas sans reconnaissance. Les vaincus votent bien, disent-ils dans leur ordre du jour du 4 novembre, qu'ils ne peuvent rien espérer que d'une révolution sociale. Ils se trompent certainement : la révolution qui doit les rendre heureux et libres en un moment, par un coup vainqueur que l'on ne connaît pas, cette révolution n'est qu'une superstition. Le progrès doit se faire chaque jour par des moyens connus et il nous appartient de l'aider à se faire.

Et cette idée des comités de travail que nous proposions était nouvelle, inédite et jusqu'à présent inappliquée, produit incertain d'une imagination personnelle, on pourrait en éprouver de la défiance, mais, à la vérité, il n'est rien de plus ordinaire et de plus courant. Le malheur est qu'on l'applique sans le connaître, on l'essaie ici, on le tente, sans la voir, et qu'on laisse stériles en elle tous les excellents fruits et avantages qu'elle contient.

Cette réunion d'Arras, qui élabora en 1891 la charte du travail pour les mineurs du Pas-de-Calais, qu'était-elle donc, sinon un comité de travail, réuni par extraordinaire dans un moment de crise ? Presque tous les conflits entre ouvriers et patrons, tôt ou tard, bien ou mal, se terminent par une conférence où les uns et les autres s'assemblent autour d'une table pour s'expliquer. On ne conçoit pas même un autre moyen pour passer de l'état de guerre à l'état de paix. Tout progrès qui ne se termine pas ainsi laisse après elle une situation précaire et pleine de menaces.

Quand on est là assemblés, ouvriers et patrons, dans une salle de la mairie ou de la préfecture, prête obligeamment pour cet office social, quelquefois dans la salle réservée d'une hôtellerie ou d'un cabaret, il suffirait que cet idée vienne à quelqu'un : « Puisque nous nous sommes réunis avec profit et ayant terminé notre différend, donnons-nous rendez-vous pour de mois prochain. Continuons de nous voir ainsi, demeurons en rapport les uns avec les autres. Nous voulons n'arrêter les termes d'un accord : retrouvons-nous dans un mois, dans deux mois, pour en surveiller l'application, pour en suivre la mise en pratique à travers les difficultés de chaque jour. »

Et voilà le comité de travail fondé et constitué ! Il suffit de donner un caractère périodique à une conférence que l'on a inventée comme moyen extraordinaire de pacification et d'arrangement après une guerre, réunissant pour une fois une réunion exceptionnelle, faite par hasard et aventure, devient une véritable institution sociale. Comme on s'est réuni une fois, on le peut deux fois et cent fois. Il n'est absolument rien dans la nature des choses et des hommes, dans la fonction d'ouvrier, ni dans la fonction de patron et de chef d'industrie, qui empêche de recommencer à époques fixes l'excellente réunion que l'on a commencée.

La conférence extraordinaire a pu être trop nombreuse, avec trop d'apparat, pour être recommencée fréquemment dans les mêmes conditions ; mais on la simplifie et on l'organise sur un théâtre plus restreint de la vie industrielle. On aura un président et un vice-président, choisis tour à tour parmi les ouvriers et parmi les patrons, deux secrétaires pris dans chaque partie, un petit budget commun alimenté par les cotisations des deux syndicats. Le comité se composera de cinq ou six délégués des patrons et autant de délégués des ouvriers. Il aura des réunions mensuelles, il écoutera les plaintes et les réclamations. Il vérifiera si la Charte du travail est toujours bien respectée par les contremaîtres. On se dira mutuellement ses torts les uns aux autres. Les trois quarts des grèves seraient évitées par ce système.

La Chambre sera saisie d'une demande d'interpellation sur la grève du Pas-de-Calais : Il ne sera pas difficile de montrer par quelle série de fautes et d'erreurs les ouvriers ont été entraînés à la plus déplorable des grèves. L'idée des Comités de travail pourrait être mise en lumière dans cette discussion. La précédente Chambre avait déjà voté une loi sur les Comités de travail, désignés de nom de Chambres de travail. Le nom de comité ou de conseil vaut mieux. Il est plus simple et plus juste. Ou pourrait reprendre cet projet, mais nous l'avons dit, une loi est inutile et la bonne volonté de quelques hommes d'initiative doit suffire pour installer dans l'organisation du travail industriel ce ressort, où se rencontrait la sagesse d'un peuple libre et solaire.

Hector DEPASSE.

Les Anti-Patriotes

Les socialistes révolutionnaires, collectivistes et internationalistes, avaient pour voler protestée tout d'abord contre l'épithète de « sans-patrie » qui leur avait été infligée, en raison de leurs théories et de leurs actes. Mais ils ont, comme tout le reste, accepté l'amour de l'humanité bien au-dessus de celui de la France.

Le Réveil du Nord, qui avait formulé ce principe du sacrifice des intérêts de la patrie à ceux de l'humanité, a dû, pendant la campagne du nous reprocher nos odieuses calomnies, lors de campagne électorale du canton-Nord, grâce que nous avions qualifié M. Delesalle de protégé des « sans-patrie ».

Or, voilà que tout dernièrement, le même journal, parlant de la Seine, en de ceux, et nous ne nous trompons, qui sont venus prêcher la Révolte sous le mur mineur du Pas-de-Calais, parlant du Tonkin, parlant du Dahomey, il titre, « Anti-patriotes ».

« Anti-patriotes nous sommes, comme anti-patriotes nous resterons », s'est déclaré à propos de la guerre, par M. Clemenceau, cette grande société patriotes.

Anti-patriotes ou sans-patrie : la différence ne nous paraît pas grande.

Et nous acceptons volontiers la qualification que les internationalistes se donnent à eux-mêmes. Nous les appellerons désormais, non plus les « sans-patrie », mais les anti-patriotes.

De la sorte, le *Réveil du Nord* ne pourra plus nous accuser de calomnier ses amis.

STYLE SOCIALISTE

On lit dans la *Petite République française* sous la signature de M. Vivlani, le jeune avocat-député que nous avons entendu récemment à Lille et à Béthune :

Hier, le ramassis quelconque qui constitue le ministère, où des opportunistes qui ont vendu confusément à un ex-radicaux qui ont trahi, s'est réuni. Auteur d'un texte vert, naturellement, comme les Grecs. Il y avait là Dupuy, qui, la sueur non sous l'aisselle... naturelle, — et qui y sera l'hippopotame méditatif. A côté, Guérin, long, grand et bête. Et puis la bande, quelques plus ou moins Peytral, quelque traître comme Terrier — et des coquesses de moindre importance. Une fois au complet, la canaille a délibéré.

Le secrétaire de M. Millerand continue sur ce ton pendant plus d'une colonne.

Il qualifie les soldats français de « soudards ivres » et termine par cette déclamation menaçante :

Les hommes qui nous gouvernent sont-ils déjà monter des profondeurs des cris de réprobation qui présagent les réparations qui, tôt ou tard, frapperont les coupables sans merci. Alors, ils ne seront même l'aguet. Soit, que le jour de justice se lève. Nous n'aurons pas.

Les allures tragiquement féroces du jeune Vivlani sont évidemment d'un cassé achevé, et l'imberbe député ferait très bien sur une scène de province, en traître de mélodrame.

Il n'en est pas moins utile de montrer aux gens honnêtes et sensés, à quelque parti qu'ils appartiennent, à quel degré de violence inepte en est arrivée certaine catégorie de politiciens.

LE MINISTRE DE LA GUERRE

Du *Figaro* :

Le 14 janvier 1894, c'est-à-dire dans deux mois, le général Loizillon atteindra la limite d'âge et passera décoré sûrement au cadre de réserve. Il y aura, d'ici là, quelques remaniements mineurs probablement ; mais il est douteux que les portefeuilles de la guerre et de la marine changent de titulaires et que toutes faces en aucune politique parlementaire n'exige qu'il en soit ainsi.

Un peu plus il établissait dans la direction de tout ce qui a trait à la défense nationale ne aurait nuire ; au contraire, on l'a lui vu durant le long séjour que le Président a fait à l'Hôtel de la rue Saint-Dominique ; une foule de questions de détail, qui s'en est en suspens depuis de longues années, ont été résolues, et le Parlement a été sûr de ne jamais jet contenant la refonte de notre loi des cadres.

On peut ajouter que le général Loizillon est encore très actif, très vigoureux, et que, si l'on maintient en act vité, jusqu'à l'âge de 70 ans, les généraux qui ont eu la Bonne fortune de commander en chef devant l'ennemi, il n'y a aucun motif pour écarter du ministère le chef de guerre qui atteint par l'inexorable limite d'âge.

Petites Nouvelles

La Petite Mère Gazette accuse M. Burdeau d'avoir « dépensé plus de mots » à Chaux-à-Harpar-les-Tuileries et d'en avoir fait *Madame Sans-Gêne*.

Dans le budget de la France, une somme de 17,000 marcs est affectée à des dédommagements aux sociétés commerciales innocentes et qui ont subi des destruction préventive.

Dans l'adresse envoyée à la Convention, le 13 novembre 1793, il résulte que en cette les habitants de St-Denis qui ont adopté les premiers la tutoiement obligatoire.

A Vers-Illes, il y a un paratonnerre municipal, inscrit au budget, qui sert à abriter les conseillers qui ont oublié le leur en allant entendre.

Il y a à Paris, rue dame Felix Ricoux, rue Grange-aux-Belles, qui est née le 4 novembre 1793. Elle a donc 100 ans et elle se porte très bien.

Un manuscrit du XIVe siècle, conservé à Rouen, nous apprend que : Le chien qui a 7 ans : le cheval trois fois plus qu'un chien, soit 21 ans ; l'homme trois fois plus qu'un cheval, soit 63 ans ; le cerf trois fois plus qu'un homme, soit 189 ans ; le corbeau trois fois plus qu'un cerf, soit 729 ans ; le chêne, trois fois plus qu'un cerf, soit 2,187 ans.

Un certain nombre de bataillons de chasseurs vont être renforcés. Ils seront à la fin de l'année de 1894 au nombre de 25 et seront répartis entre la défense des Alpes et des Vosges, avec six compagnies sur les quatre.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

A la Chambre

Le cas de M. Mirman

Paris, 17 novembre. — La sous-commission chargée de l'élection Mirman s'est réunie ce matin à 10 heures sous la présidence de M. Pourquery de Boisserin.

M. Pourquery a pu envisager la question de l'éligibilité ou de l'inéligibilité de M. Mirman, pour la solution de laquelle la Chambre est seule compétente.

Il s'est borné à dire qu'il y avait incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions universitaires remplies jusqu'ici par M. Mirman.

La sous-commission, après cette audition, conclut à la validat on de M. Mirman.

Réunion du groupe socialiste

Le groupe socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Baudin. Le procès-verbal n'a pas été communiqué. Tout ce qu'il a été possible d'apprendre, c'est que les membres présents n'ont eu à échanger leurs vues au sujet de l'amnistie, qu'une commission avait été nommée en vue d'étudier la question, de vouloir dire des documents et de préparer une déclaration qui serait lue au nom du groupe à la tribune, le jour du dépôt de la proposition d'amnistie.

Le bureau définitif

La Chambre procédera demain à la nomination du bureau définitif : pour la présidence, M. Brisson ne paraît pas devoir se porter. M. Casimir-Périer n'aurait donc pas de concurrent.

Pour la vice-présidence, les quatre titulaires sortants (3 républicains ; ce sont MM. de Mahy, Lockroy, Félix Faure et Brisson).

M. Gerville-Réache ne sera plus candidat.

Sur les 8 spécialistes actuellement en exercice, on sait que n'ont pas été réélus : MM. Lucien Lamy, Lucien Lamy, ce sont MM. Dron, Cornet-Query de Boisserin, Saint-Germain, de La Batie et Lasserre.

D'autres candidatures sont mises en avant, celles de MM. Chaudey, André Lebon, Trouillot, etc.

La Droite n'aura plus quatre représentants au lieu de deux en ra son du peu nombre de ses membres ; son candidat est M. Dupuy-Dutemp.

D'autre siège de sec. siège sera attribué au groupe social ste qui porte M. Calvinhac.

Deux de quatre sortants, se représentent : ce sont MM. Royer (Meuse) et Bizarelli.

Il y a, en outre, une quinzaine de candidatures posées ; celles de MM. Guillemet, Lambert, Pochon, Laudin, Rivet, Demontel, général Riu, général Jung, Boysset, Ordinaire, etc.

CHAMBRE

Séance du 17 novembre 1893

M. Casimir Périer, président, ouvre la séance à 3 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Validation d'élections

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Les rapports successifs sans interruption sur nulles des élections particulières.

L'élection de M. Dron à Tourcoing est validée.

La Chambre valide l'élection de M. Jamais, élection protestée.

M. le président. — En prononçant ce nom, j'éprouve une douleur profondément comprenée de tout parti. (Vifs mouvements d'approbation).

La série des validations continue, parmi les élections de la Lozère, de Dunkerque, Villeneuve, Yang (Dunkerque).

A 6 moins, 6 élections sont validées.

M. Casimir Périer. — Le Président demande s'il constitue son bureau définitif, s'il peut le faire dans le cas où il y aurait Gal 14.

La séance est levée à 4 heures.

Un nouveau groupe socialiste

Nous avons annoncé un nouveau groupement politique, le parti *Socialiste* constitué par le Bureau de la Fédération des Syndicats socialistes de la Seine, la Ligue intransigeante socialiste, la Fédération française de la Libre-Pensée, la Fédération des Indépendants.

Le groupe doit offrir à la Maison du Peuple un punch aux élus soci-listes.

Voici, les partis les plus intéressantes du manifeste que le nouveau groupe publie aujourd'hui :

Après avoir affirmé la nécessité de transformer en instant complet des injections de leur révolutionnaire, contre les réformistes sociaux ainsi que les idées et les moyens qui ont servi de cadre à la Fédération, ajoute que ces deux fédérations comme l'œuvre du socialisme international dans tout le monde civilisé.

Elles ont le mérite de ne pas avoir nous avons réussi à réunir les efforts épars des groupes et des individus qui jusqu'à présent vous ont combattre séparément les chefs du passé.

Par la présente déclaration la Fédération des républicains socialistes indépendants se Fédération Française de la Libre-Pensée déclare et tient sous la tire de Parti socialiste l'Union des Travailleurs socialistes.

Le parti socialiste adhère aux congrès ouvriers internationaux des congrès socialistes internationaux, pour quelles différences les fractions qui le constituent ont pris part et il part et prendra tout une fraction française qui assurer au futur congrès.

Nous estimons que l'on peut et que l'on doit, dès aujourd'hui, se dire socialiste-nationaliste.

Le patriotisme consiste à faire respecter le droit des nationalités et de défendre le droit de toute agression le pays de la révolution.

AU DAHOMEY

Télégramme du général Dodds

Paris, 17 novembre. — Le ministre de la marine reçoit le télégramme suivant du général expédié, le 15 novembre, du poste de Dodjah :

« Le 6 novembre, le général se trouvait à six heures au sud du camp de Behanzin et de la colonne Dumas arrivant, 70 kilomètres à l'est.

« Les mouvements combinés des deux colonnes ont produit une grande panique chez l'ennemi et donné d'heureux résultats.

« Behanzin et ses guerriers se sont enfuis dans la brousse, en laissant derrière leurs chefs dahomènes, parmi lesquels se trouvent quatre princes et huit [illegible] qui ont fait leur soumission. « Le 10 novembre, à cinq heures, le camp de Behanzin était détruit entre nos mains.

« Le 12, le général Dodds était au village de Zoumadjé. Une colonne légère a été lancée à la poursuite de Behanzin.

« Les troupes montrent le plus grand entrain. L'état sanitaire est excellent. »

Jo 11664